

Procès-verbal de la seizième séance ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le mercredi 21 juin 2017 à Alma.

Présent Absence motivée Absence non motivée

<input checked="" type="checkbox"/> M. Christian Baron	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Christiane Bérubé	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Denyse Blanchet
<input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Denyse Côté-Dupéré
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Bibiane Courtois	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Martine Couture, pdg	<input checked="" type="checkbox"/> M. Laurent-Paul Dallaire
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé	<input checked="" type="checkbox"/> M. Mauril Gaudreault	<input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, prés.
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Marie-Hélène Larouche	<input checked="" type="checkbox"/> M. Jean Lemieux	<input checked="" type="checkbox"/> M. Paul JR Marchand
<input checked="" type="checkbox"/> M. Fabien Simard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Jean-Claude Sonier	<input checked="" type="checkbox"/> M. Michel Truchon
<input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault		

Également présents :

Mme Marie-Josée Tremblay, adjointe administrative au conseil d'administration

M. Gilles Gagnon, président-directeur général adjoint

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 14 juin 2017
4. Affaires découlant du procès-verbal du 14 juin 2017
5. Information
 - 5.1 Président-directeur général adjoint
 - 5.2 Présidente du conseil d'administration
6. Présentations
 - 6.1 Rapport annuel - comité d'éthique de la recherche
 - 6.1.1 Reconduction de la désignation ministérielle du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - 6.2 Rapport annuel – Conseil des sages-femmes
 - 6.3 Rapport annuel – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
 - 6.4 Rapport annuel – Conseil des infirmières et infirmiers
 - 6.5 Rapport annuel – Conseil multidisciplinaire
 - 6.6 Rapport sur la prévention des infections
 - 6.7 Rapport annuel – comité des usagers du centre intégré
 - 6.8 Bilan sur la sécurité des actifs informationnels
 - 6.9 Rapport annuel des activités du comité de vérification
7. Agenda de consentement
 - 7.1 Changement de nom : Département clinique de médecine de laboratoire
 - 7.2 Demande de statut pour résidents
 - 7.3 Adoption de l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018
8. Divers
9. Correspondances
10. Prochaine séance ordinaire
11. Période de questions du public
12. Huis clos
 - 12.1 Évaluation de la rencontre
13. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Mme France Guay, présidente, souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil d'administration. Le quorum étant constaté, la présidente déclare la réunion ouverte à 19 h 16.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu par la présidente.

3. Adoption du procès-verbal du 14 juin 2017

Le procès-verbal du 14 juin sera adopté à la prochaine rencontre.

4. Affaires découlant du procès-verbal

Sans objet.

5. Information

5.1 Président-directeur général adjoint

Le président-directeur général adjoint fait le suivi des sujets d'actualité ci-dessous.

- Prévention et contrôle des infections : une politique, un programme et un plan d'action ont été élaborés afin de poursuivre l'implantation d'une culture de prévention des infections au sein de l'établissement.
- Gestion des stages : centralisation de la gestion des stages à la Direction de l'enseignement.
- 6^e Forum international Planet'Ère portant sur les environnements plus favorables à la santé, au bien-être et aux saines habitudes de vie du 19 au 23 juin 2017 : allocution prononcée par M. Gilles Gagnon, président-directeur général adjoint, lors du coquetel d'ouverture.
- Équipe FORCES (Dr Roberto Boudeault, Mmes Sylvie Massé, Nancy Houde et Isabelle Boulianne) : Présentation de leur projet d'innovation en soins palliatifs « Des soins d'accompagnement en première ligne pour les patients atteints de cancer » lors du forum des présidents-directeurs généraux organisé par la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé qui a eu lieu le 21 juin à Toronto sous le thème des soins palliatifs.

5.2 Présidente du conseil d'administration

La présidente du conseil d'administration ne mentionne aucun dossier particulier depuis la dernière rencontre.

6. Présentations

6.1 Rapport annuel - comité d'éthique de la recherche (CÉR)

Dr Jean Mathieu, président du comité d'éthique à la recherche (CÉR), présente le mandat du comité et relate les faits saillants au cours de l'exercice 2016-2017.

Le comité est formé de 5 membres réguliers et 18 membres substitués qui siègent à tour de rôle selon leur expertise et le type de projet évalués.

Du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, le comité d'éthique à la recherche a évalué 19 projets répartis selon le tableau ci-dessous.

Exercice 2016-2017	Projets participants majeurs	Projets Participants mineurs ou majeurs inaptes
Nombre total de projets évalués par le CÉR du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour les projets monocentriques et les projets multicentriques dont le CÉR est le CÉR évaluateur :	17	2
Projets traités en comité plénier :	5	2
Projets traités en comité restreint :	9	0
Projets traités en mode délégué :	3	0
Projets acceptés sans condition :	3	0
Projets acceptés conditionnellement :	16	0
Projets refusés :	0	0
Projets pour lesquels aucune décision n'a encore été rendue :	0	0
Demandes évaluées par le comité dans le cadre d'un suivi continu passif :	654	
Nombre de projets de recherche en cours :	114	
Nombre de projets fermés durant l'année 2016-2017	15	
Nombre de plaintes :	0	
Somme allouée au comité en vue de l'accomplissement de son mandat :	163 682,00 \$	
Total des dépenses du comité pour l'année 2016-2017 :	163 682,00 \$	

Au cours de l'année, plusieurs processus de fonctionnement interne ont été révisés dans le but de rendre les procédures claires et d'éliminer les activités à non-valeur ajoutée. Ces efforts ont été faits en collaboration avec les trois comités impliqués dans l'approbation des projets de recherche, et ce, dans un esprit d'amélioration continue de la qualité.

Pour terminer, Dr Mathieu répond aux questions des administrateurs. Mme Guay remercie Dr Mathieu pour sa présentation et réitère l'appui des membres du conseil d'administration au comité d'éthique à la recherche.

CONSIDÉRANT que le comité doit compléter le rapport annuel de ses activités dans le format prescrit par le MSSS, et ce, avant le 1^{er} juillet 2017;

CONSIDÉRANT que les membres du comité d'éthique de la recherche ont approuvé le rapport annuel à la réunion plénière qui a eu lieu le 15 mai 2017;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit prendre acte dudit rapport.

CA-15-2017-344 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de prendre acte du rapport annuel déposé par le comité d'éthique de la recherche et que celui-ci soit transmis au MSSS avant le 1^{er} juillet 2017.

6.1.1 Reconduction de la désignation ministérielle du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Dr Mathieu poursuit avec la reconduction de la désignation ministérielle du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui viendra à échéance le 30 septembre 2017. Cette désignation ministérielle est essentielle puisqu'elle permet au comité d'évaluer les projets de recherche qui impliquent la participation de personnes mineures et majeures inaptes.

Afin d'obtenir la reconduction de la désignation du comité d'éthique à la recherche, la présidente du conseil d'administration de l'établissement doit transmettre une lettre au ministre de la Santé et des Services sociaux, dans laquelle elle demande cette reconduction.

Suite à la réception de la résolution du CA et de la lettre adressée au ministre, le comité d'éthique de la recherche se chargera de transmettre les documents à la Direction de l'éthique et de la qualité du MSSS.

CONSIDÉRANT que la désignation ministérielle du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec, viendra à échéance le 30 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que la désignation ministérielle est essentielle puisqu'elle permet au comité d'évaluer les projets de recherche qui impliquent la participation de personnes mineures ou majeures inaptes;

CONSIDÉRANT que pour obtenir la reconduction de la désignation du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la présidente du conseil d'administration doit en faire la demande au ministre de la Santé et des Services sociaux.

CA-15-2017-340 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de demander au ministre de la Santé et des Services la reconduction de la désignation ministérielle du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

6.2 Rapport annuel – Conseil des sages-femmes (CSF)

Mme Ingrid Arneberg, conseillère au conseil sage-femme, fait un résumé du rapport annuel 2016-2017. Elle informe entre autres des responsabilités du conseil sage-femme envers le conseil d'administration de l'établissement et la présidente-directrice générale. Elle parle également du plan d'action pour l'année 2016-2017 et dresse les principaux objectifs, dont la majorité d'entre eux ont été atteints.

Elle présente le bilan des activités relatives aux règles de soins, à la qualification et la compétence des sages-femmes, à la distribution appropriée des services, aux obligations devant être rattachées à l'exercice de la profession, à l'organisation des scientifique et technique ainsi qu'à l'évaluation et au maintien de la compétence des sages-femmes.

Elle mentionne que 74 naissances ont eu lieu sous les soins de sages-femmes dans l'ensemble des 3 lieux de naissance et que 29 naissances ont eu lieu sous les soins d'un médecin à la suite d'un transfert de la responsabilité pendant la période prénatale ou périnatale. Il est intéressant de noter que le taux de transfert pendant un accouchement qui est de 17% correspond aux attentes provinciales et aux données probantes.

Elle termine en présentant leurs perspectives d'action pour la prochaine année.

La présidente remercie Mme Ingrid Arneberg pour son compte-rendu du rapport annuel 2016-2017.

6.3 Rapport annuel – Comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP)

Dr Jean-François Gimaël, vice-président du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP), présente le rapport annuel 2016-2017 du CECMDP et informe du changement de présidence au sein du comité.

Depuis les mesures de la loi 10 qui ont changé complètement l'horizon et l'organisation des hôpitaux du Québec, le projet de loi 20 a nécessité des négociations et des ajustements avec les deux fédérations médicales.

D'abord les mesures drastiques pour les médecins de famille dans le but d'augmenter la prise en charge des patients orphelins par ceux-ci afin d'améliorer l'accessibilité des soins de premières lignes.

Ensuite, la stratégie d'accès aux soins spécialisés par quatre différentes mesures négociées avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) afin de permettre aux services de premières lignes de se libérer plus facilement pour leur rôle premier et d'assurer plus rapidement un traitement aux patients en soins secondaires et tertiaires.

Le comité exécutif a tenté, en partenariat avec la Direction des services professionnels et la haute direction du CIUSSS, d'établir des cibles réalistes avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) après consultation des installations afin d'y minimiser l'impact sur chaque département et service dans le but de maximiser le service à la clientèle. Une restructuration du service médical au sein des installations a également été requise et se poursuit afin de permettre une optimisation du rôle identifié à travers les portfolios récemment refaits. Certains médecins résistent encore aux grandes mesures de collaboration prises de concert avec les fédérations, mais ils devront s'y soumettre afin que les actions se fassent sous le signe du partenariat, car les médecins sont tous dépendants des actions des uns et des autres. Le CECMDP espère plus de souplesse individuelle pour viser des objectifs collectifs.

Pour conclure, il explique que tous ces bouleversements provoqués par ces changements à travers la loi 10 et le projet de loi 20 ont entraînés des difficultés d'adaptation au sein des ressources humaines, autant pour le personnel médical que paramédical. Il reste encore un énorme travail à faire et il souligne la bonne volonté et l'ouverture d'esprit présent tout au long des discussions au sein des membres du comité exécutif.

Mme Guay remercie le Dr Gimaël pour sa présentation et salue le travail acharné de chacun afin d'améliorer la qualité de l'acte professionnelle.

6.4 Rapport annuel – Conseil des infirmières et infirmiers (CII) et conseil des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA)

Mme Sandra Bilodeau, présidente du conseil des infirmières et infirmiers (CII) et du conseil des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA), présente le rapport annuel pour l'année 2016-2017. Elle informe des responsabilités du CII envers le conseil d'administration et la présidente-directrice générale et du mandat du CIIA envers l'établissement.

Le plus grand défi du début de l'année 2016 a été de mettre sur pied un processus d'élections pour nommer officiellement les membres de l'exécutif et de passer d'un comité exécutif transitoire à un comité exécutif élu et représentatif des différents programmes et différents secteurs de notre établissement. Malgré les efforts déployés, des élections n'ont pas été nécessaires.

Par ailleurs, le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) a travaillé sur les dossiers suivants :

- Développer une base de données qui réunit les courriels des membres du CII pour favoriser la diffusion des informations pertinentes.
- Développer un plan d'action 2016-2018 pour structurer les actions à poser.
- Collaborer avec la Direction des soins infirmiers et l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) sur le suivi de la formation intraveineuse pour les infirmières auxiliaires.
- Élaborer un feuillet informatif sur le mandat et les responsabilités du CII pour se faire connaître.
- Approuver l'avis clinique sur l'accès à la documentation pour les préposés aux bénéficiaires en lien avec la confidentialité.
- Réviser la règle de soins infirmiers (RSI) sur la prescription infirmière (RSI-01).
- Approuver différentes règles de soins infirmiers.

En conclusion, Mme Bilodeau mentionne que le CECII travaille en étroite collaboration avec la Direction des soins infirmiers sur plusieurs suivis conjoints et présentations faites lors des rencontres de l'exécutif, ce qui permet aux membres de l'exécutif de donner leur avis et d'émettre leurs préoccupations sur les différents dossiers qui leur sont soumis. Le CII participe également à certains comités organisationnels, dont le comité de gestion des risques et le comité d'évaluation scientifique des projets de recherche.

Mme Guay remercie Mme Bilodeau pour sa présentation et félicite les membres pour leur excellent travail, leur professionnalisme et la qualité des services qu'ils donnent à la population.

6.5 Rapport annuel – Conseil multidisciplinaire (CMulti)

M. Martin Lamontagne, président, fait état du rapport annuel du conseil multidisciplinaire (CMulti) pour 2016-2017. Il explique quelles sont les responsabilités du CMulti envers le conseil d'administration et la présidente-directrice générale. Il présente les mandats et objectifs spécifiques ainsi que les principales activités et réalisations qui ont eu lieu au cours de l'année financière.

Suite à l'actualisation du projet de 10 - Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, un nouvel exécutif a été élu lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) en mai 2016.

La première année à titre de conseil officiel fut une année de développement. La création des différents comités a permis aux membres de travailler de façon efficiente sur différents projets tels que le document pour la gestion des comités de pairs, les demandes d'avis, le plan de communication, la création d'un comité encadrant la pratique professionnelle, et ce, afin de répondre au mandat du CECM.

De plus, un travail rigoureux a été réalisé afin de rejoindre le plus de membres possible grâce à la collecte d'adresses de courrier électronique et le développement de stratégies de communication. L'objectif de se faire connaître en tant que CECM fut mis de l'avant par l'organisation des conférences midi et l'exposition d'affiches décrivant les membres du comité.

La présidente remercie M. Lamontagne pour son compte-rendu et félicite les membres pour la qualité de leur travail.

6.6 Rapport sur la prévention des infections

Mme Sandra Déry, chef de service en prévention et contrôle des infections, présente le rapport annuel 2016-2017 et les faits saillants ayant eu un impact important sur le service de prévention et contrôle des infections (PCI).

- Visite d'Agrément Canada (chaque 2 ans)
- Incendie à l'Hôpital de Roberval
- Contamination du générateur thermique, appareil utilisé en chirurgie cardiaque par le Mycobacterium Chimaera (Hôpital de Chicoutimi)
- Campagne annuelle d'hygiène des mains (harmonisée régionalement)

Elle informe des principaux objectifs et priorités fixés pour l'année financière, tels que le respect de tous les objectifs en PCI de l'entente de gestion (taux d'infections nosocomiales), l'élaboration et l'adoption du programme en PCI, l'élaboration de la politique et procédure « Gestion des éclosions » et l'avis clinique sur plusieurs sujets en PCI.

Le plan d'action pour la prochaine année financière se concentrera sur les activités de surveillance, les pratiques exemplaires, les politiques et procédures, l'éducation et la formation, l'évaluation du programme, la communication et le suivi des éclosions.

Elle termine en expliquant que la culture de la prévention au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean est le reflet d'une responsabilité collective de la sécurité, doublée d'une conviction sincère de chacun d'entre nous. Cet objectif commun se traduit par des actions concrètes, afin de garder une vigie constante au niveau des infections nosocomiales. L'efficacité d'un bon travail d'équipe et de collaboration se traduit au quotidien.

La présidente remercie Mme Déry pour cette intéressante présentation et félicite, au nom des membres du conseil d'administration, l'équipe derrière ce bon travail.

6.7 Rapport annuel – comité des usagers du centre intégré (CUCI)

Mme Nicole Tremblay, présidente du CUCI, relate les faits saillants du rapport annuel 2016-2017, notamment :

- L'année 2016-2017 a permis l'harmonisation de plusieurs outils de promotion des comités des usagers et de résidents.
- Plusieurs comités, lors de la mise à jour de leurs outils, ont adopté la formulation des droits de l'utilisateur que l'on retrouve dans le code d'éthique de l'établissement plutôt que la formulation selon la LSSSS.
- La création d'un calendrier aux couleurs de la région ainsi que la création d'un sondage déployé à l'ensemble du territoire démontrent l'ouverture des comités des usagers à travailler de façon concertée et à unir leur force.
- La culture de communication de plus en plus présente a permis à plusieurs comités des usagers de s'allier pour défendre les droits et intérêts des usagers vivant la même problématique.

La présidente du CUCI poursuit avec les recommandations en lien avec des enjeux prioritaires du CUCI.

Enjeu prioritaire 1 : Temps d'attente pour un suivi au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)

- Que l'utilisateur puisse parler facilement à la personne responsable du Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) 5 jours/semaine;

- Que l'utilisateur ait accès à une infirmière pour une meilleure évaluation de son code de priorité;
- Que l'utilisateur reçoive un suivi téléphonique d'un membre du personnel du CIUSSS lui confirmant son inscription au GAMF s'il a fait sa demande en ligne;
- Lors de l'appel, que l'utilisateur soit informé du code de priorité qui lui a été attribué ainsi que le temps d'attente estimé;
- Que l'utilisateur soit également informé des cliniques sans rendez-vous et autres ressources pertinentes de première ligne disponibles sur son territoire (CLSC ou 811);
- Que l'atteinte de la cible d'inscription à un médecin de famille de 85% soit vérifiée dans tous les réseaux locaux de services.

Enjeu prioritaire 2 : Accessibilité des lieux de rencontres préopératoires

- Que les rencontres préopératoires régulières se réalisent dans l'installation la plus près du lieu de résidence de l'utilisateur.

Enjeu prioritaire 3 : Améliorer l'accès à l'information écrite concernant les comités des usagers

- Que le rôle d'accompagnement aux plaintes du comité des usagers soit mis en évidence dans la section concernant le régime d'examen des plaintes;
- Que toute l'information concernant le comité des usagers soit plus facile à trouver pour un usager;
- Que le comité des usagers soit consulté pour la refonte du site internet du CIUSSS.

Bien que les deux dernières années aient été marquées par l'adaptation des nouvelles procédures et façons de faire, les derniers mois ont permis de concrétiser plusieurs actions en lien avec les objectifs fixés. Ces actions ont été réalisées malgré les réalités différentes.

La poursuite de l'harmonisation des outils de communication amènera sans doute vers la création d'un dépliant commun. Il reste du chemin à faire, mais les défis sont de moins en moins grands.

Mme Guay remercie chacun des membres pour cette importante implication pour leur communauté. Ils défendent leurs réalités locales et osent prendre position avec empathie envers l'utilisateur. Sans eux, le comité des usagers du Centre intégré n'aurait pas sa raison d'être.

6.8 Bilan sur la sécurité des actifs informationnels

M. Bruno Lapointe, conseiller-cadre, Sécurité des actifs informationnels, présente le bilan des activités de 2016-2017 et les résultats obtenus eu égard aux objectifs ou priorités fixés pour l'année financière. Il expose ensuite les perspectives d'action pour la prochaine année.

Il explique qu'encore cette année, beaucoup de travail de terrain a été effectué par l'équipe de sécurité. Consciente que les menaces seront de plus en plus évoluées au courant des prochaines années, l'équipe devra consacrer leurs efforts de protection du côté de la sensibilisation des employés et vers la mise en place d'outils de protection du périmètre réseau plus performant et évolutif.

En terminant, il mentionne qu'avec la mise en place d'un outil de formation en ligne, la participation aux journées d'accueil des employés et aux différentes activités de sensibilisation, le CIUSSS sera en mesure de prévenir les comportements à risques des employés.

La présidente remercie M. Lapointe pour sa présentation. Le CIUSSS peut être fier des réalisations de l'équipe sécurité dont les membres sont engagés, disponibles et responsables d'assurer la protection de nos actifs au niveau de la disponibilité, de l'intégrité et de la confidentialité des informations qui lui sont confiées.

6.9 Rapport annuel des activités du comité de vérification

M. Laurent-Paul Dallaire, membre du comité de vérification et du conseil d'administration, relate les faits saillants pour l'exercice 2016-2017.

Rapports financiers annuels

- Choix du vérificateur externe
- Rapport financier annuel AS-471 2015-2016
- Rapport financier 2015-2016 des corporations
- Rapport annuel consolidé du Fonds de santé au travail 2015-2016
- Planification d'audit du CIUSSS au 31 mars 2017

Budgétisation et suivi budgétaire

- Adoption du budget détaillé 2016-2017
- Politique relative au processus de budgétisation
- Plan d'équilibre budgétaire 2017-2018

Contrôle interne

- Planification annuelle des contrôles internes
- Politique de frais de déplacement
- Politique sur les contrôles internes

Affaires financières diverses

- Convention du régime d'emprunt
- Dépôt du rapport d'audit sur les laboratoires de biologie médicale
- Règlement sur les conflits d'intérêts des hors-cadres, cadres supérieurs, intermédiaires, employés et professionnels
- Politique relative aux réclamations en cas de dommages, perte de bien d'un usager, d'un visiteur, d'un bénévole, d'une personne exerçant sa profession ou d'une personne travaillant au CIUSSS

Gestion intégrée des risques

- Approbation du plan d'action (livrables) et les échéanciers proposés
- Politique relative à la gestion intégrée des risques
- Bilan sommaire des activités

Ressources matérielles

- Révision de la tarification des stationnements
- Maintien des actifs
- Plan de conservation équipements et mobiliers – équipements médicaux et non médicaux
- Plan de conservation et fonctionnalités immobilières

Ressources humaines

- Suivi des griefs
- Présence au travail
- Plan de main-d'œuvre
- Plan d'action – système intégré de la présence au travail
- Programme de développement des gestionnaires 2017- 2018

7. Agenda de consentement

Le président-directeur général adjoint, M. Gilles Gagnon, présente les points 7.1 et 7.2.

7.1 Changement de nom : Département clinique de médecine de laboratoire

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux a modifié le nom donné au département de laboratoire biomédical.

CA-15-2017-341 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de renommer le département « Département clinique de médecine de laboratoire ».

7.2 Demande de statut pour résidents

CONSIDÉRANT le règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (art. 88-93);

CONSIDÉRANT la résolution #CE29-20170615-40 du conseil exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à ces demandes de statut de résident.

CA-15-2017-342 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accorder le statut de résident aux médecins inscrits au tableau suivant dans la discipline et la période qui y sont mentionnées.

CANDIDAT	SPÉCIALITÉ	INSTALLATION	DATES
Beaupré-Béchar, Samuel	Anesthésiologie	Chicoutimi	2018-05-07 au 2018-06-30
Bergeron-Gravel, Samuel	Radio-oncologie	Chicoutimi	2018-06-04 au 2018-06-30
Bérubé, Geneviève	Gynéco-Obstétrique	Chicoutimi	2017-10-23 au 2017-12-17
Boucher, Nicolas	Anesthésiologie	Chicoutimi	2017-07-01 au 2017-08-27
Fournier, Jessica	Oncologie	Chicoutimi	2017-10-23 au 2017-11-19
Frenette, Marilli	Anesthésiologie	Chicoutimi	2018-01-15 au 2018-03-11
Frenette, Maryse	Pédiatrie	Chicoutimi	2017-07-01 au 2017-07-30
Gagnon-Bourbonnais, Mélanie	Gynécologie-Obstétrique	Chicoutimi	2018-01-15 au 2018-03-11
Hardy, Isabelle	Gynécologie-Obstétrique	Chicoutimi	2018-03-12 au 2018-05-06
Lalancette, Gabrielle	Médecine interne	Chicoutimi	2017-08-28 au 2017-09-24
Maltais, Sabrina	Gynécologie-Obstétrique	Chicoutimi	2017-07-01 au 2017-08-27
Marois, Louis	Pédiatrie	Chicoutimi	2018-02-12 au 2018-03-11
Moreault, Olivier	Anesthésiologie	Chicoutimi	2017-10-23 au 2018-01-14
Paré-Miron, Valérie	Gynécologie-Obstétrique	Chicoutimi	2017-07-01 au 2017-08-27
Pelletier, Sabrina	Anesthésiologie	Chicoutimi	2018-02-12 au 2018-04-08

7.3 Adoption de l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018

Mme Caroline Menier, adjointe au président-directeur général adjoint par intérim, présente les principaux éléments contenus dans l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018, notamment :

- Le chapitre II fait état des priorités des ministres pour l'année 2017-2018 de même que des attentes signifiées envers la PDG.
- Le chapitre III concerne les attentes spécifiques des différentes directions et le suivi se réalise au cours de l'année par l'envoi de documents ou d'informations au MSSS.
- Le chapitre IV comprend les indicateurs et les engagements pour l'année. En continuité avec l'année précédente pour la plupart (huit nouveaux et un non renouvelé), les engagements ont été décidés selon certaines exigences en

collaboration avec les directions et le MSSS. Les cibles fixées pour le 31 mars 2018 ne doivent être inférieures aux résultats obtenus au 31 mars 2017.

- Le chapitre V traite de la mise en œuvre de l'orientation stratégique en matière de technologies de l'information : des systèmes d'information unifiés. Le CIUSSS doit collaborer à toutes les demandes ministérielles dans le domaine.
- Le chapitre VI précise les exigences ministérielles au sujet de l'atteinte de l'équilibre budgétaire.
- Le chapitre VII énumère les éléments d'imputabilité du CIUSSS envers le suivi de l'entente de gestion.

CONSIDÉRANT l'article 55 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionale (LMGRSSS), prévoyant la conclusion d'une entente de gestion et d'imputabilité (entente) entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le ministre de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT que les négociations entourant les objectifs que le CIUSSS doit atteindre pour 2017-2018 avec le ministère de la Santé et des Services sociaux sont terminées;

CONSIDÉRANT que l'entente de gestion permet la mise en place des orientations stratégiques déterminées par le ministère.

CA-15-2017-343 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018 intervenue entre le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le ministre de la Santé et des Services sociaux.

8. Divers

Aucun sujet.

9. Correspondances

Aucune correspondance n'est déposée.

10. Prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 27 septembre 2017 à Alma.

11. Période de questions du public

Le président-directeur général adjoint fait le suivi demandé à la dernière rencontre concernant les frais de déplacement pour le personnel d'encadrement. Il informe que les frais s'élèvent à 439 000 \$ en 2014-2015, 567 000 \$ en 2015-2016 et à 726 000 \$ en 2016-2017. L'augmentation constatée au cours des deux dernières années s'explique par la mise en place de l'organisation suite à la fusion des établissements. Le nouveau fonctionnement a débuté au milieu de l'exercice financier 2015-2016 et a été annualisé sur une période de 12 mois en 2016-2017. Il mentionne que la direction avait anticipé cette augmentation des dépenses puisque le nouvel établissement fonctionne davantage en mode régional. Toutefois, la direction est préoccupée par cette situation et des discussions se tiennent régulièrement à la haute direction et au comité de direction.

D'ailleurs, des démarches sont effectuées présentement afin d'ajuster l'organigramme du CIUSSS. Les équipes de cadres sont consultées afin de proposer des ajustements à l'organigramme. La direction souhaite que les gestionnaires puissent être davantage près de leurs équipes.

En terminant, il rappelle qu'avec l'utilisation progressive des outils technologiques et les changements de pratiques, il est de plus en plus facile d'organiser des rencontres à distance, ce qui permet de limiter les frais de déplacement.

Par la suite, Mme Lynn Brie, répondante politique APTS, dépose la question suivante et présente ses observations concernant la décentralisation des professionnels en GMF.

Q - Nous demandons au conseil d'administration du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean d'intervenir afin de régulariser les problématiques vécues par les travailleurs sociaux qui ont été transférés en GMF depuis la dernière année.

R - Le président-directeur général adjoint répond qu'il ne détient pas l'information détaillée afin de dresser l'état d'avancement de ce dossier, qui est relié à une transformation majeure dans le réseau de la santé et des services sociaux. Il fera toutefois le suivi nécessaire auprès de la présidente-directrice générale, Mme Martine Couture, qui est en lien hiérarchique avec la santé physique. Il termine en mentionnant l'implication soutenue des directions des soins infirmiers et des services multidisciplinaires (DSI et DSM).

12. Huis clos

Sans objet.

13. Levée de la séance

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 h 10. La présidente remercie les administrateurs et le public de leur présence.